



# Entre Saye et Meudon

HIVER 2012

En passant par le Graviange

Le magazine d'information de la mairie de Laruscade

N° 4

## Les vœux du Maire

Permettez-moi au nom de la Municipalité de penser avec vous, que cette nouvelle année nous procurera santé, désir de vivre mieux et des lendemains consacrés à l'humain, souhaits ancrés dans la confiance et non dans l'indifférence. Accueillons ces promesses en ce début 2012, de manière à appréhender positivement notre futur, mettons les chances de notre côté et abordons cette nouvelle année avec courage, détermination et espérance de changements inéluctables.

« Les vœux du Maire » constituent un exercice délicat, car ils doivent être en même temps ambitieux et réaliste, en traçant les grandes lignes d'une volonté politique qui peut paraître au quotidien, comme une suite de décisions sans liens organisés. Il suffit simplement de consulter les programmes électoraux pour juger- je vous y invite - et ne pas omettre, sans tomber dans la démagogie, que la pratique municipale est dépendante des systèmes institutionnels: intercommunal, départemental, régional et national.

Pour lire la suite rendez-vous en page centrale

## Repas des aînés

Il s'est déroulé le samedi 14 janvier à la salle des Fêtes, dans une ambiance chaleureuse et conviviale parsemée de bonne humeur. Tout le monde avait mis la main à la pâte, employés municipaux et conseillers, afin d'accueillir et de fêter dignement nos aînés. Le repas avait été préparé par le personnel de la cantine scolaire, servi par une partie des employés municipaux et des conseillers. L'animation musicale, réussie, avait été confiée au groupe "Christophe Roland".

Un beau moment de partage !



Elle a eu 100 ans.

Félicitation à Madeleine Pery qui a fêté ses 100 ans le samedi 14 janvier au restaurant du centre. Elle était entourée de ses proches et a reçu les félicitations de M. le maire Jean-Paul Labeyrie.



# Au fil des jours



## Réhabilitation du bourg

Dynamiser le bourg en permettant l'implantation de nouveaux commerces, tel est la volonté du conseil municipal. L'acquisition de l'immeuble dit "Gillardeau" c'est naturellement inscrit dans ce projet, et le fait qu'il soit proche physiquement de la mairie n'a fait que renforcer la motivation du conseil municipal.

Monter ce projet n'a pas été chose aisée, car il a fallu jongler avec les éléments financiers et techniques. Au final, le projet n'endettera pas la commune et permettra de revaloriser le centre du bourg.

La réhabilitation a permis d'implanter la nouvelle pharmacie qui était à l'étroit dans ses anciens locaux. D'une surface de 213 M2 dont 110 M2 de surface de vente, elle permettra en outre d'offrir à ses clients un espace de location de matériel médical. Viennent s'ajouter un local, d'une surface de 90M2, dédié à l'implantation d'une profession de santé et un appartement de type T3 destiné à la location auprès de particuliers.

Attenant à l'immeuble un parking de 23 places plus une handicapée est construit sur une surface de 700M2 communicant avec le parking du foyer.

La réhabilitation a essayé de préserver le patrimoine architectural mais aussi de prévoir un aménagement intelligent (enfouissement des lignes électriques, nouveau dessin de la chaussée et des trottoirs, etc ...) afin d'offrir une vision dynamique du bourg de Laruscade.



## Ecole

### Une nouvelle école maternelle à Laruscade

Parmi les projets importants menés par l'équipe municipale, il y avait celui d'une nouvelle école maternelle.

C'était un projet qui tenait à cœur à l'équipe municipale qui voyait le nombre d'enfants inscrits en maternelle augmentait et les locaux qui n'étaient plus tout à fait adaptés. De plus, un projet visant l'amélioration de l'accueil de nos enfants est toujours agréable et stimulant.

Cette nouvelle école se situe à côté de la cantine. Elle fait une surface de 819 mètres carrés. Elle dispose de 5 grandes salles de classe, d'une salle de motricité ou d'évolution de 120 mètres carrés, d'une grande salle de repos adaptée, de toilettes bien réparties et d'une salle dédiée aux adultes, enseignantes et ATSEM.

Cette nouvelle structure offre des espaces agréables, colorés et bien plus fonctionnels que les anciens locaux. Nul doute qu'enfants et adultes s'épanouiront dans ce nouvel espace.

Elle sera achevée en début d'année et le déménagement est prévu si tout se déroule sans incident durant les vacances de pâques.

Nous espérons que raisonneront entre ces murs les rires et la bonne humeur.

# Entre Saye et Meudon

En passant par le Graviange

## Les vœux du maire

Permettez-moi au nom de la Municipalité de penser avec vous, que cette nouvelle année nous procurera santé, désir de vivre mieux et des lendemains consacrés à l'humain, souhaits ancrés dans la confiance et non dans l'indifférence. Accueillons ces promesses en ce début 2012, de manière à appréhender positivement notre futur, mettons les chances de notre côté et abordons cette nouvelle année avec courage, détermination et espérance de changements inéluctables.

« Les vœux du Maire » constituent un exercice délicat, car ils doivent être en même temps ambitieux et réaliste, en traçant les grandes lignes d'une volonté politique qui peut paraître au quotidien, comme une suite de décisions sans liens organisés. Il suffit simplement de consulter les programmes électoraux pour juger- je vous y invite - et ne pas omettre, sans tomber dans la démagogie, que la pratique municipale est dépendante des systèmes institutionnels: intercommunal, départemental, régional et national.

Depuis le début de notre mandat, la croissance de LARUSCADE a été une priorité évidente pour notre équipe, elle restera dans nos objectifs, malgré un contexte qui s'annonce difficile sur le plan économique et agité du point de vue administratif. L'accueil d'une équipe d'élus est d'éviter de sombrer dans la routine, frein à l'essor et à la stature d'une commune comme LARUSCADE, forte à ce jour de 2400 habitants et devenue 2<sup>ème</sup> commune du canton de St SAVIN.

L'action d'innover, de transformer représentent des défis dans une société où prime l'individualisme et le repli, mais tellement primordiale pour maintenir et favoriser à notre modeste échelle locale, la cohésion de nos liens sociaux. Nous avons consacré chaque année depuis 2008, des efforts budgétaires croissants à cette ambition pour faire de LARUSCADE, une collectivité réactive où chacun doit être en mesure de trouver la palette de commerces, de services de proximité, de loisirs, sports, évènements et rencontres culturelles nécessaires, ainsi qu'un cadre de vie axé sur l'espace et la convivialité. Bien que, nous ne puissions que regretter l'absence d'une banque ou d'un guichet de retrait et navré de constater la dérive horaire des services de la Poste pour des motifs de rentabilité. Ce constat reste pour nous, plus une frustration qu'un échec, car nous avons « Tout essayé » en vain à ce jour.

L'année passée a marqué le mi-mandat de notre équipe municipale, qui fut riche d'investissements en projets structurants qui vont se concrétiser en ce début de nouvelle année :

Après 1 an de travaux, le Pôle Maternelle accueillera dans le 1<sup>er</sup> semestre 2012, cinq classes de petite enfance, les espaces de motricité, de sommeil et d'échanges personnel/corps enseignant/parents/Enfants. Cette nouvelle entité deviendra l'outil essentiel, pour réussir dans les meilleures conditions, l'initiation de nos jeunes enfants à la vie scolaire et à la citoyenneté.

La restructuration en 8 mois de l'immeuble GILLARDEAU permettra la mutation de la Pharmacie FABIEN-PEZAC dès janvier, dans un espace absolument harmonieux, chic et moderne, agencé pour recevoir une clientèle avec de nouveaux services et un confort accru en termes de confidentialité et d'accessibilité.

En Juillet un professionnel de la santé occupera, le rez de chaussée en lieu et place de l'ancienne Charcuterie GILLARDEAU. Entre-temps et au-dessus, un logement T2 y sera mis en location.

La création d'un espace de stationnement de 20 places ouvert sur celui de la Salle des Fêtes, d'un cheminement piétonnier, d'espaces verts, mettra en valeur l'entrée Ouest de notre bourg incitant une nombreuse et nouvelle clientèle à pratiquer plus aisément nos services publics, professions de santé et commerces de la Place du 19 Mars 1962.

Le dernier projet en cours est la construction d'un lotissement communal de 20 habitations mono-familiales, destiné à attirer de nouveaux RUSCADIENS, à renforcer le potentiel économique de notre village et les finances communales.

La réussite de ces trois chantiers menés rondement et simultanément, a été le fruit d'une somme de travail considérable, impliquant de nombreuses réunions et décisions du Conseil. Je tiens à saluer l'engagement de tous les élus, avec une mention particulière à Philippe BLAIN, nommé « Adjoint pour les réseaux et infrastructures » en cours de mandat, qui fut la cheville ouvrière et le pilier incontournable des suivis de ces chantiers, en osmose avec l'excellent travail initié par le maître d'œuvre Michel SOULE, lequel avec professionnalisme, disponibilité et souplesse a su gérer et mettre en pratique, les besoins souhaités par la Municipalité et les usagers.

## Les vœux du maire (Suite)

Aujourd'hui ces réalisations témoignent de la transformation et de l'ouverture de notre village pour l'avenir. Précisons que ces investissements coûteux visent à améliorer la fonctionnalité et l'image de notre Commune, en incitant les citoyens d'ici où d'ailleurs à la fréquenter plus régulièrement. Nous avons tous besoin commerçants comme habitants, d'un centre bourg dynamique, et les meilleurs atouts se traduisent par l'embellissement, des déplacements motorisés adaptés et respectueux des piétons, la mise en valeur du patrimoine, l'accès pour tous aux commerces et services, facilité par des aires de stationnements et de circulations équilibrées et sécurisées.

L'année 2012 marquera également, le début des travaux de la Ligne Grande Vitesse pour une durée d'environ 3 ans, qui tranchera sur 6 Km notre territoire en provoquant sans aucun doute de multiples désagréments vis-à-vis de notre cadre de vie antérieur et une césure accentuée entre le Nord et le Sud. D'un dommage de ce type doit émerger un effet bénéfique, d'où ma proposition au Conseil municipal d'utiliser pleinement et utilement le Fond de Solidarité Territoriale consenti par l'état. En cette fin 2011, notre assemblée municipale a donc délibéré pour solliciter une Convention d'aménagement de Bourg auprès du Conseil Général, qui autoriserait dans les meilleurs délais et à un coût modéré, la restructuration de la place centrale, des rues transversales et des espaces de circulation, de manière à compléter les travaux déjà entrepris par la Mairie (Eglise, rue de la poste, terrain multisport, Halles...).

Vous pouvez le vérifier, chers concitoyen(ne)s, nous avons largement répondu à l'appel du Chef de l'Etat, en participant à la relance de l'économie, car nous sommes persuadés du rôle de la puissance publique et particulièrement en temps de crise. Or notre gouvernement est en train de saper tous ces efforts, que constatons nous, sinon un démantèlement des services publics, et une volonté de vider de sa substance l'échelon communal et le rôle du Maire, dernier élu de proximité pour les citoyens. J'y vois aujourd'hui une application brutale et idéologique du libéralisme, là où on nous vante du pragmatisme et de l'efficacité. Nous avons conscience que les dépenses publiques doivent être bien utilisées, la gabegie n'est pas de notre fait.

Alors malgré toutes ces incertitudes administratives, financières et politiques qui résonnent dans les médias, il faut bien que nous agissions pour notre futur, et même sans réellement savoir ce que nos partenaires financiers et institutionnels seront en mesure de nous octroyer, nous devons continuer à construire des projets, pour faire vivre nos communes et territoires en contribuant à l'activité économique.

Amélioration du cadre de vie scolaire et citoyen, entretien des voiries et bâtiments communaux, animations, soutien au développement du mouvement associatif et des commerces de proximité, seront au cœur de nos préoccupations en 2012 à LARUSCADE.

Les 36 000 maires et les 375 000 conseillers municipaux qui donnent de leur temps pour gérer et améliorer le quotidien de leurs administrés, méritent mieux que la campagne de dénigrement qui leur est faite. Ils ont tous, et ce, quelque soit leur couleur politique, le sens aigu de la gestion et ils participent à faire fonctionner de belle manière la dernière administration de proximité, le dernier service public proche du citoyen, qu'est la commune et qu'il est indispensable de préserver.

Pour conclure, je veux exprimer combien j'apprécie la constance et la compétence de l'équipe qui m'entoure malgré leurs activités professionnelles débordantes: HERVE Véronique, DOMINGUEZ Patrick, LE BRAS Serge, BEAULAC Francis et BLAIN Philippe qui sont de précieux maires adjoints. Il convient d'y ajouter les conseillers œuvrant dans les commissions, délégués de la CDC ou de syndicats intercommunaux dont je salue la disponibilité et le sérieux. Les conseillers municipaux ne sont pas en reste pour apporter leur pierre à l'édifice, conscients de participer à une expérience unique et enrichissante. Pour n'oublier personne tellement, c'est une mission collective et de service public, qu'il me soit permis de d'encourager chaleureusement l'engagement de tous les personnels municipaux dont l'action est nécessaire pour faire « tourner la maison commune ». Et enfin, il y a les associations locales qui complètent cet ensemble sans lesquelles, nous serions quelque peu handicapés. C'est, en effet, une chance, une richesse, pour des élus que de pouvoir s'appuyer sur un tissu associatif aussi dense et dynamique que celui de LARUSCADE, qui brille dans de nombreux domaines tels que le sport, la culture, les loisirs... et au-delà fait baisser le niveau de délinquance dans notre commune, ce qui est un indicateur sérieux à prendre en considération au regard du travail de fourni des associations sur le terrain. Un grand bravo à l'ensemble des bénévoles qui avec peu de moyens accomplissent une mission de service public. Saluons le nouveau Club de Tennis et la qualité durable de nos clubs qui engrangent chaque année des adhérents nouveaux et des succès sur les stades, tréteaux ou chevaux.

Mesdames et messieurs, au moment où certains rêvent d'une société qui génère le repli sur soi, la peur de l'autre, le communautarisme, l'affrontement intergénérationnel, ethnique ou religieux, additionnons nos compétences, enrichissons-nous de nos différences, ouvrons nous aux autres, partageons nos savoirs, notre histoire, coopérons et créons les liens essentiels au rapprochement des être humains.

Chers Ruscadiens et Ruscadiennes, il nous faut réussir une année 2012 généreuse, équitable et porteuse d'espérance. Très belle année à toutes, à tous et à LARUSCADE.

Sincèrement, votre Maire. Jean Paul LABEYRIE.



## La collecte des ordures ménagères

Toutes les semaines, les agents du SMICVAL sillonnent la commune de Laruscade pour collecter les ordures ménagères.

Le règlement de collecte du SMICVAL prévoit des obligations sur la présentation des déchets dans le bac à roulette ou dans des poches jaunes. Celui-ci interdit de déposer des déchets ménagers sur la voie publique sans être conditionné dans le bac à roulette ou dans une poche jaune en dehors des heures de collecte.

Le conteneur ou les poches jaunes doivent être présentés uniquement la veille de la tournée de ramassage des déchets. Il n'est pas toléré de laisser son conteneur ou des poches jaunes sur le point de ramassage d'une semaine à l'autre. Cette attitude est irrespectueuse au niveau environnemental car elle favorise les dépôts sauvages autour des points de ramassage et elle est dangereuse sur le plan de la sécurité routière.

Le conteneur est attribué de façon nominative. Il engage la responsabilité du propriétaire si le règlement de collecte n'est pas respecté.

Afin de préserver notre espace rural, il est souhaitable d'être tous responsables face aux déchets que nous produisons.

## Mairie

Lundi	08h30 à 12h30 Fermée l'après-midi
Mardi	08h30 à 12h30 14h30 à 18h
Mercredi	08h30 à 12h30 Fermée l'après-midi
Jeudi	08h30 à 12h30 Fermée l'après-midi
Vendredi	08h30 à 12h30 14h00 à 18h
Samedi	8h30 à 12h30

## Bibliothèque

Lundi	15h à 17h
Mardi	15h à 17h
Jeudi	16h à 18h
Vendredi	16h à 18h
Samedi	9h à 12h

## Assistante sociale

Tous les jeudis à la mairie (sur rendez-vous) 05 57 43 19 22

## École

Ouverture des portes :      Matin 8h35 début école 8h45  
Midi 11h45  
Après-midi 13h30  
Sortie école 16h30

## Les services de la mairie

Location salle des fêtes:  
300€ Hors commune  
200€ commune

Location tables et bancs:  
Table + 2 bancs : 5€  
Table seule : 2€  
Banc : 2€

## Santé

### Médecin

Opshtein Mordehai  
Tél. 05 57 68 52 20

### Infirmières

Bigot Marie-Hélène  
Tél. 05 57 68 17 91

### Pharmacie Pezac Bruno

Tél. 05 57 68 52 93

## Poste

Lundi	09h00 à 12h00 Fermée l'après-midi
Mardi	09h00 à 12h00 14h30 à 16h30
Mercredi	08h30 à 12h30 Fermée l'après-midi
Jeudi	09h00 à 12h00 Fermée l'après-midi
Vendredi	09h00 à 12h00 14h30 à 16h30
Samedi	09h00 à 12h00

## Coup de projecteur

A chaque édition de notre journal, nous nous attachons à présenter un service de la commune. Pour ce numéro, nous vous présentons donc le service des employés de la Voirie.

Ce service est composé de :

Jean-Jacques Frouin	responsable agent voirie
Jean -Pierre Héréros	agent voirie
Sébastien Courpon	agent voirie
Pierre Chiron	agent espace vert
Gérard Moranis	agent entretien bâtiments
Viviane Demay	agent polyvalent

Ils ont différentes tâches à effectuer tout au long de l'année :

le fauchage sur les abords des routes goudronnées, les chemins ruraux et forestiers le curage des fossés

l'entretien des voies toutes confondues : mise en sécurité, panneaux de signalisation, marquage au sol, etc...

le busage, c'est à dire l'accès aux propriétés, aménagement du bourg, etc...

les travaux et l'entretien des espaces verts: tonte des pelouses, taille des haies, ramassage des feuilles, création des massifs de fleurs et contribution active au fleurissement du bourg

l'entretien du bourg et de ses bâtiments

l'entretien des bâtiments : travaux d'électricité, de plomberie, de peinture, de menuiserie, etc...

la gestion de la location des salles communales (salle des Halles et salle des Fêtes), des tables, des bancs et des chaises.

Les employés sont sous la responsabilité de M Serge Le Bras, 3ème adjoint, qui gère la voirie au sein du Conseil Municipal.

Nous l'avons interrogé à propos des employés et il a tenu à souligner qu'« il était fier de l'ensemble du personnel technique, de leurs efforts fournis tout au long de l'année et de leur disponibilité en dehors du temps de travail pour certaines interventions d'urgence notamment en cas de neige, de tempête, de verglas ou d'inondation et cela dans un souci d'assurer la sécurité aux usagers.»

Il a également rappelé que la commune de Laruscade est la plus étendue du canton en terme de superficie et que cette spécificité implique que les travaux d'entretien des voies et des fossés nécessitent parfois beaucoup de temps.

Alors soyez patient, les employés n'oublient personne.



## Site Internet

[www.mairie-laruscade.fr](http://www.mairie-laruscade.fr)

N'hésitez pas à consulter notre site internet, il est une mine de renseignements pour tout ce qui touche à la vie de Laruscade mais aussi pour toutes vos démarches administratives. Vous pourrez aussi y trouver tous les compte-rendus des différents conseils municipaux et ainsi avoir un éclairage plus précis sur les décisions prises par votre municipalité.

Profitez de la rubrique contact pour nous laisser vos opinions, vos interrogations, vos suggestions, nous les consultons avec attention.

Rendez-vous donc sur le site et une bonne lecture.

## Agenda des manifestations

### Comité des fêtes

Dimanche 15 avril, Loto à la salle des fêtes à 14H

Samedi 30 juin, soirée Karaoké à 20H à la salle des fêtes

Dimanche 28 octobre, fête d' Halloween à 14H à la salle des fêtes

### Fête Locale

Vendredi 20 Mai, Samedi 21 Mai, Dimanche 22 Mai

### Rencontres et amitiés

Lotos :

Dimanche 27 Février à 14h00 (Salle de fêtes)

Vendredi 20 Avril à 21h00 (Salle des fêtes)

Dimanche 2 Septembre à 14h30 (Salle des fêtes)

Dimanche 11 Novembre 14h00 (Salle des fêtes)

### Les Saltimbanques Ruscadiens

Samedi 5 et Dimanche 6 Mai Festival de théâtre et de danse (Salle des fêtes)

### Dictée

Samedi 31 mars à 14H à la salle des halles

### Bibliothèque

Atelier de carnaval le mercredi 15 février

Atelier de pâques le mercredi 11 avril

### Association Ruscadienne de pêche et loisirs

Lâcher de truites les : dimanche 4 mars, samedi 17 mars, samedi 24 mars, samedi 7 avril et samedi 27 avril

Concours de pêche les samedis 9 juin et 1 septembre

Fête du lac, le vendredi 13 juillet avec feu d'artifice offert par la municipalité suivi d'un bal populaire en plain air.

### Laruscade en tennis

Stage de tennis pendant les vacances de Pâques, encadrés par un moniteur, Antoine Lecert

Tournoi interne au mois de Juin

Pour les dates, se renseigner auprès de l'association.



Nous nous réjouissons de voir notre commune s'enrichir de nouveaux commerces. Aussi nous souhaitons la bienvenue à nos deux charmantes esthéticiennes, Sophie et Julie, qui vous accueillent dans leur superbe salon de beauté, avec professionnalisme et convivialité. Désormais, au centre commercial de Carrefour contact, vous pourrez bénéficier d'un pôle "beauté" avec le salon de coiffure Méliane et le salon d'esthétique. Dans le cadre de l'embellissement du bourg, félicitations à Emmanuelle et Joshua pour la rénovation réussie de leur boulangerie. On sent déjà l'odeur du bon pain !!

